



**Public Health**  
**Santé publique**  
SUDBURY & DISTRICTS

Le 4 avril 2022

Aux parents et aux tuteurs,

Madame, Monsieur,

Bien que le gouvernement provincial ait levé l'exigence relative au port du masque dans la plupart des milieux, y compris les écoles, Santé publique Sudbury et districts recommande toujours fortement aux élèves, aux membres du personnel, aux bénévoles et aux visiteurs de porter un masque bien ajusté pour assurer leur protection et celle des autres contre la COVID-19. La pandémie n'est pas terminée et notre région continue d'afficher un taux plus élevé de cas que celui de la province. La prévention joue un rôle essentiel. Le port du masque et la distanciation physique sont des couches de protection supplémentaires, comme le sont aussi la vaccination, lorsqu'on y est admissible, et l'auto-isolement à la maison en cas de maladie.

Chacun vit la pandémie différemment et n'a peut-être pas le même degré de tolérance lorsqu'il s'agit d'appliquer les mesures de protection individuelle, comme le port du masque. Nous encourageons les parents et les tuteurs à discuter avec leurs enfants de l'importance du port du masque bien ajusté et du respect de la décision des autres d'en porter un si tel est leur choix.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles une personne peut choisir de porter un masque :

- elle est plus susceptible d'être très malade;
- elle veut protéger les autres, comme un ami proche, un membre de la famille ou les autres élèves et enseignant de sa classe;
- elle se sent plus à l'aise d'en porter un.

Dans les circonstances suivantes, pour aider à prévenir la propagation de la COVID-19, on doit en tout temps porter un masque bien ajusté lorsqu'on se trouve à l'extérieur de son foyer dans un lieu public (y compris les écoles et les centres de garde, sauf si l'on est âgé de moins de deux ans) :

- Après un contact étroit avec une personne atteinte de COVID-19, il faut porter un masque bien ajusté pendant les 10 jours qui suivent la dernière exposition.

#### **Sudbury**

1300 rue Paris Street  
Sudbury ON P3E 3A3  
t: 705.522.9200  
f: 705.522.5182

#### **Elm Place**

10 rue Elm Street  
Unit / Unité 130  
Sudbury ON P3C 5N3  
t: 705.522.9200  
f: 705.677.9611

#### **Sudbury East / Sudbury-Est**

1 rue King Street  
Box / Boîte 58  
St.-Charles ON POM 2W0  
t: 705.222.9201  
f: 705.867.0474

#### **Espanola**

800 rue Centre Street  
Unit / Unité 100 C  
Espanola ON P5E 1J3  
t: 705.222.9202  
f: 705.869.5583

#### **Île Manitoulin Island**

6163 Highway / Route 542  
Box / Boîte 87  
Mindemoya ON P0P 1S0  
t: 705.370.9200  
f: 705.377.5580

#### **Chapleau**

34 rue Birch Street  
Box / Boîte 485  
Chapleau ON POM 1K0  
t: 705.860.9200  
f: 705.864.0820

#### **toll-free / sans frais**

1.866.522.9200

**phsd.ca**



Il y a de nombreuses raisons de porter un masque. Soyez gentil.

Le 4 avril 2022

Page 2

- Si l'on vit avec une personne atteinte de la COVID-19 et l'on est exempté de l'auto-isolement en raison de notre âge et de notre statut vaccinal, il faut porter un masque bien ajusté pendant les 10 jours qui suivent la dernière exposition.
- Si l'on a complété sa période d'auto-isolement et l'on se rétablit de la COVID-19 ou de l'apparition de symptômes de la COVID-19, il faut porter un masque bien ajusté pendant 10 jours à compter de l'apparition des symptômes ou de l'obtention d'un résultat positif à un test de dépistage.
- Si l'on a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours.

C'est grâce au respect et à la bienveillance que nous avons pu arriver là où nous en sommes. Ces manières d'être demeureront utiles à mesure que nous irons de l'avant. Veuillez consulter cette [ressource](#) pour obtenir plus d'information sur les raisons de porter un masque et sur les façons de se montrer respectueux et bienveillant envers autrui. Pour obtenir plus d'information sur les exigences relatives au port du masque, consultez le [site Web](#) du gouvernement de l'Ontario. Pour vous tenir au courant de l'évolution de la situation, suivez-nous sur les réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#) et [YouTube](#)). Consultez notre site [Web](#) pour obtenir d'autres conseils sur la protection contre la COVID. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le centre d'appels pour la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200 (1.866.522.9200, sans frais). Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Stacey Gilbeau, Directrice

Division de la santé en milieu scolaire, des maladies évitables par la vaccination, et de la prévention de la COVID